

Baccalauréat en psychoéducation - 7815

RESPONSABLE :

Alexandre Beaulieu
819 762-0971 poste 2223

SCOLARITÉ :

90 crédits, Premier cycle

GRADES :

Bachelier en éducation

OBJECTIFS :

Le baccalauréat en psychoéducation de l'UQAT prépare la personne étudiante à l'intervention psychoéducative auprès de personnes ou de groupes à risque ou en difficulté d'adaptation. Dans l'ensemble, la formation favorise la synergie entre la théorie, la pratique et le développement personnel de la personne étudiante. À l'image de l'UQAT, ce programme est humain, audacieux et créatif. Il a comme objectif l'acquisition de connaissances sur tous les aspects du développement humain et sur les problèmes d'adaptation typiques des différentes périodes de la vie. De plus, le baccalauréat vise à rendre familiers les modèles théoriques qui sous-tendent les programmes actuels de prévention et d'intervention, tout en favorisant l'apprentissage d'une démarche d'intervention rigoureuse et éthique qui met l'accent sur les méthodes scientifiques utilisées en sciences sociales. En termes de compétences pratiques, ce programme permet à la personne étudiante d'apprendre progressivement, dans une démarche de vécu partagé, à utiliser les opérations professionnelles typiques de l'intervention psychoéducative dans une optique de prévention ou de réadaptation et ceci, dans le respect des personnes ou des groupes.

Bien que ce programme soit terminal et donne accès au marché de l'emploi, (par exemple, à titre d'intervenante ou d'intervenant psychosocial, ou d'agente ou d'agent de relations humaines), il est aussi conçu pour se poursuivre dans des études de deuxième cycle en psychoéducation⁽¹⁾ afin de permettre à la personne étudiante d'être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ) et de porter le titre de psychoéducatrice ou psychoéducateur.

(1) Voir les conditions d'admission au programme de maîtrise en psychoéducation.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

La personne candidate doit démontrer sa maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique institutionnelle sur la maîtrise du français de l'UQAT.

Base expérience

Être âgée ou âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et posséder une expérience pertinente, d'au moins 12 mois, dans un milieu d'intervention psychosociale.

La personne candidate adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience.

De plus, chaque personne candidate doit répondre à un questionnaire et peut être appelée à se prêter à une entrevue.

La personne candidate admissible poursuit un cheminement étalé sur 4 ans.

La personne candidate pourra être admise conditionnellement à la réussite de 7 cours obligatoires* du baccalauréat en psychoéducation et à la réussite du cours d'appoint EDU2530 Atelier d'efficacité cognitive (4 cours par session), alors qu'elle était admise comme étudiante ou étudiant libre et avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7/4,3.

La personne candidate doit démontrer sa maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique institutionnelle sur la maîtrise du français de l'UQAT.

* La personne étudiante ne pourra s'inscrire qu'à 3 cours obligatoires à la session 1 et qu'à 4 cours à la session 2, ne pouvant dans le cadre de cette dernière session s'inscrire au cours PSY1101 Communication et relation d'aide.

PLAN DE FORMATION :

Session 1

PSE1041 Introduction à la psychoéducation (3 cr.)

PSE1043 Connaissance de soi et relation psychoéducative (3 cr.)
PSE1063 Développement psychosocial à l'enfance et à l'adolescence (3 cr.)
PSE1301 Introduction à la démarche scientifique et aux méthodes de recherche documentaire (3 cr.)
PSY1051 Neurosciences et adaptation humaine (3 cr.)

Session 2

PSE1033 Développement cognitif (3 cr.)
PSE1042 Introduction à l'animation psychoéducative (3 cr.) (PSE1041)
PSE1064 Développement psychosocial de l'adulte et de la personne âgée (3 cr.)
PSE1071 Approches en réadaptation psychoéducative (3 cr.)
PSY1101 Communication et relation d'aide (3 cr.)

Session 3

PSE2061 Difficultés d'adaptation à l'enfance et intervention (3 cr.)
PSE2091 Techniques d'observation (3 cr.)
PSE2102 Relation d'aide (3 cr.) (PSY1101)
PSE5001 Stage I : Intégration dans le milieu (4 cr.) (PSE1042)
PSY2081 Psychopathologie (3 cr.)

Session 4

PSE2053 Développement et troubles psychomoteurs (3 cr.) (PSY1051)
PSE2062 Difficultés d'adaptation à l'adolescence et intervention (3 cr.) (PSE2061)
PSE2082 Dépendances et toxicomanie (3 cr.)
PSE2092 Bilan clinique et plan d'intervention (3 cr.) (PSE2091)
PSE2392 Psychométrie appliquée à la psychoéducation (3 cr.)

Session 5

PSE3072 Réadaptation par le groupe (3 cr.) (PSE1042 et PSE1071)
PSE3103 Intervention brève et situation de crise (3 cr.) (PSE2102)
PSE3202 Déficience intellectuelle et autisme (3 cr.) (PSE1033)
PSE3303 Méthodes de recherche appliquée en psychoéducation (3 cr.)
PSE5002 Stage II : Intervention dans le milieu (partie 1) (3 cr.) (PSE5001)

Session 6

PSE3205 Approche communautaire et intervention (3 cr.)
PSE3206 Intervention en contexte interculturel (3 cr.)
PSE3207 Intervention familiale (3 cr.)
PSE5003 Stage II : Intervention dans le milieu (partie 2) (5 cr.)

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire aux cours PSE2061, PSE2091, PSE2102 et PSE5001, PSY2081, la personne étudiante doit avoir complété 24 crédits du programme.

À la session d'automne, les cours PSE2091 Techniques d'observation (3 cr.) et PSE2102 Relation d'aide (3 cr.) sont concomitants au cours PSE5001 Stage I : Intégration dans le milieu (4 cr.).

Pour s'inscrire aux cours PSE2062, PSE2053, PSE2082, PSE2092 et PSE2392, la personne étudiante doit avoir complété 36 crédits du programme.

Pour suivre le cours PSE1064 Développement psychosocial de l'adulte et de la personne âgée, il est fortement recommandé d'avoir réussi le cours PSE1063 Développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent.

Le cours PSE2102 Relation d'aide est concomitant au cours PSE5001 Stage I : Intégration dans le milieu.

Pour s'inscrire aux cours PSE3202, PSE3072, PSE3103, PSE3303 et PSE5002, la personne étudiante doit avoir complété 48 crédits du programme.

Le cours PSE3072 Réadaptation par le groupe est concomitant au cours PSE5002 Stage II : Intégration dans le milieu.

Pour s'inscrire aux cours PSE3205, PSE3206 et PSE3207, la personne étudiante doit avoir complété 60 crédits du programme.

Au moment de s'inscrire aux cours PSE5001, PSE5002 et PSE5003, la personne étudiante doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3.

NOTES :

DÉCLARATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Il est important de noter que lors de la sollicitation pour une place d'accueil en milieu de stage, les personnes responsables de l'organisme ou de l'institution peuvent vérifier les antécédents judiciaires et, selon la nature des antécédents, elles pourraient refuser d'accueillir le ou la stagiaire. De plus, conformément au Code des professions, le permis d'exercice devant être obtenu au terme de ce programme d'études, pourrait être refusé à une personne présentant des antécédents judiciaires.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Base d'expérience: Remplir le questionnaire d'admission du baccalauréat psychoéducation qui se trouve sur le site web à l'adresse suivante:

http://uqat.ca/telechargements/formulaires/QUEST_ADM7815.pdf